

Assemblée Générale de l'ADPSO du mardi 13 juin 2023

Intervention de Monsieur Patrick Davet Maire de La Teste de Buch.

Pour l'avenue des Ostréiculteurs, Monsieur le Maire indiqua que les gros travaux à la charge de la ville étaient terminés avec l'enfouissement des réseaux et des canalisations. La réalisation complète est programmée fin 2023, début 2024.

Cette voie est importante car elle dessert les bénéficiaires de places d'amarrages de bateaux, l'accès à la maline, au Canalot et à la digue Est mais elle est également le début du projet de la façade maritime en devenir.

Monsieur le Maire fit l'historique de l'inscription pour le loto du Patrimoine de la cabane « Tchanquée » qui ne fut pas retenue. Pour cette cabane n° 3 et sa réalisation à l'identique, le montant estimé des travaux est d'environ 1 millions 300 €. Les aides et les subventions se montant à 1 millions d'euros, un appel aux dons a été lancé par la ville testérine pour la différence soit environ 300 000 € qui sont pratiquement couverts par certains dons comme l'UBA, le Parc Marin et des particuliers dont quelques enfants ayant donné une petite somme.

Le questionnaire envoyé à certaines associations concernant plus sûrement une future ou nouvelle étude de la gestion des prés salés Ouest et Est a été abordé mais à ce jour aucune suite n'a été divulguée mais dès que le cabinet Rivière aura fait une synthèse, les résultats seront donnés.

La façade maritime a été abordée par Monsieur le Maire qui a indiqué sa volonté d'aménager le secteur entre le port et le nouveau pôle nautique, l'avenir de notre ville. Ce projet d'aménagement sera long à se mettre en place, il a été inscrit et voté au schéma de cohérence territoriale ce qui laisse augurer une réalisation qui sera toutefois longue à se mettre en place mais qui ne devrait pas dépasser, pour sa réalisation, les cinq prochaines années.

Un descriptif a été légèrement dévoilé situé entre la D650 et la voie ferrée avec concernant l'urbanisation avec une salle de spectacle modulable de 700 places, un musée qui sera dénommé « Musée du Pays de Buch et du Bassin d'Arcachon », de l'habitat, des commerces, le tout face à l'anse des Prés Salés Ouest.

La route ne sera pas déplacée mais elle sera une voie douce à 30 km/h, un espace à sens unique de partage avec une priorité pour les piétons, les vélos.

Un second secteur sera réservé et conservé en zone naturelle avec deux espaces environnementaux, verts et humides de plus de trois hectares.

Intervention de Monsieur Boudigue vice président du SMPBA, adjoint testérin aux questions portuaires.

Monsieur Boudigue indiqua représenter aujourd'hui Monsieur Galland président du SMPBA, ce dernier étant aujourd'hui indisponible car pris par d'autres impératifs. Monsieur Boudigue répondra aux questions qui pourraient lui être posées mais pour le côté technique des dossiers, il laissera Monsieur Clément s'exprimer.

Intervention de Monsieur Cyril Clément directeur du Syndicat Mixte des Ports du Bassin d'Arcachon (S.M.P.B.A.).

Les sujets ont été nombreux et le directeur du SMPBA n'a éludé aucune question.

SMPBA. Monsieur Clément a rappelé que le SMPBA est une structure autonome qui n'est pas lié financièrement au Département de la Gironde mais qui vit seulement avec ses propres recettes, les AOT terrestres et marines. Le SMPBA ne perçoit uniquement qu'une petite subvention annuelle pour la rétrocession de la gestion des ports lors de sa création en 2017. C'est pour cela que les investissements et les travaux sur les 17 ports que gère le SMPBA ne sont pas toujours bien compris par les diverses municipalités, le montant du budget total du SMPBA n'étant que de 2 millions 500 euros.

Gestion de secteur Aiguillon / Lapin Blanc. Le transfert d'une partie du secteur Aiguillon / Lapin Blanc est effectif depuis le 1^{er} janvier 2023, un autre secteur de la même zone le sera fin 2023 début 2024. Par contre, il faut savoir que deux zones du Lapin Blanc dont celle appelées les « Oreilles de Lapin » ou fut entreposée les gros tuyaux du SIBA pour d'anciens dragages resteront en l'état.

Dragage des zones du Lapin Blanc / Aiguillon. Le dragage des quatre chenaux professionnels (Aloir, Bonnin, Bossuet, Gentil) devrait commencer début 2024 après l'enquête publique et les diverses demandes encore à effectuer.

Le dragage de l' «Estey » des Moussaillons demandé par cette association et l'ADPSO ne devrait pas se faire en même temps comme envisagé ce qui va décevoir les bénéficiaires d'AOT des cabanes de la Pointe de l'Aiguillon.

Travaux sur les ports de Rocher et du port central testerin. Les travaux sur les ports testerin (Rocher et Centre) se poursuivront suivant les nécessités, l'aire de carénage devrait également se créer sur le port de La Teste de Buch, l'emplacement final étant toujours en suspend.

Avenue des Ostréiculteurs. La finition des travaux de voirie et de sécurité de l'avenue des Ostréiculteurs devrait commencer en octobre et se terminer dans le premier trimestre 2024 mais il ne faut pas oublier que cette route faisant partie du D.P.M est à la charge du SMPBA. Quelques légères modifications ont été apportées par rapport au projet initial. Pour le Canalot et son écluse, rien de concret à ce jour mais une réhabilitation en partenariat avec la mairie testerine devrait pouvoir être envisagée.

Pôle nautique. Le pôle nautique du SMPBA et de Monsieur Pérès a été évoqué. Si Monsieur Pérès a créé grâce à une AOT cette belle réalisation composée de bâtiments à vocation professionnels liées au monde maritime, un gros investissement a été fait de plus d'un millions d'euros par le SMPBA pour les parkings, les accès routiers, le port à sec et la cale de mise à l'eau, c'est important de le savoir a indiqué le directeur du SMPBA. Le port à sec sera bientôt proposé aux plaisanciers pour une soixantaine de bateaux mais le dossier de mise en service est lourd pour l'ouvrir définitivement.

Craie coccolithique. Ce sujet cher à notre membre du C.A. de l'ADPSO Claude Vassal, a été abordée et ce dernier avec quelques éléments à l'appui a indiqué que des essais d'épandage de craie, de chaux ou de nautex avaient eu lieu il y a quelques années dans un secteur de la l'Eyre avec d'excellents résultats mais surtout d'économies. En effet dans une synthèse de la TASO (Travaux Aquatiques du Sud Ouest) datant de 2006, l'efficacité et l'impact de cette méthode est prouvée dans la lutte contre l'envasement des ports du Bassin d'Arcachon ce qui ferait diminuer la hauteur des vases et des sédiments de plusieurs centimètres.

Pour en connaître le coût, une facture a été proposée par la TASO pour traiter 48 hectares ce qui représente la surface à draguer du port testerin pour un montant de 194 328 €.

C'est vrai qu'on est loin des chiffres concernant le dernier dragage du port de La Teste de Buch en 2021 ou le montant des travaux de désenvasement ont été annoncés à plus de 2 millions 500 euros.

Monsieur Clément a rétorqué que cette solution n'était sûrement pas adaptée pour le Bassin d'Arcachon invoquant les problèmes de pollution et d'environnement que ne manquera pas de soulever la profession ostréicole. Affaire à suivre bien évidemment

Sentier du littoral. Concernant le sentier (ou chemin) du Littoral (ou du douanier), cher aux défenseurs de l'environnement et du patrimoine local, les marcheurs et les promeneurs ont toujours constatés qu'il est interrompu depuis le 9 août 1943 suite à une forte tempête formant ce que l'on appelle aujourd'hui, le « Trou de Couach ». De ce fait les utilisateurs à partir de la digue Johnson, au bout de la digue Ouest, sont obligés d'emprunter l'avenue du Général Leclerc, prendre l'impasse du Lapin Blanc pour continuer leur promenade vers le Lapin Blanc et la Pointe de l'Aiguillon. L'ADPSO comme certaines autres associations demande qu'à partir de l'écluse qui régule les eaux des marées à l'intérieur des Prés Salés Ouest le sentier du Littoral soit reconsidéré et protégé en passant à l'intérieur du nouveau « Pôle Nautique de La Pointe.

Le directeur du SMPBA dans son intervention a fait état de l'aspect sécuritaire si on accède directement au pôle nautique car la proximité de la cale de mise à l'eau et la manutention des bateaux du futur port à sec seraient trop dangereux.

Cette demande de remise en conformité de la partie manquante du sentier du littoral ne semble pas dans un premier temps d'actualité pour être à ce jour retenue.

Plages à l'Aiguillon / Lapin Blanc. La demande de notre vice-président Charley Fuster de créer une plage centrale qui fait défaut à La Teste de Buch et qui consiste à réunir les plages déjà existantes, celle devant l'immeuble du « Clapotis » et celle de la résidence « Mer et Sud » ne peut pas être envisagée pour des raisons environnementales et de gênes pour les entreprises du secteur. Ce projet ne devrait jamais voir le jour.

Questions diverses.

Monsieur Fribourg, président des ostréiculteurs de La Teste de Buch .

La question d'un port plus libre d'accès a été soulevée par l'ADPSO à diverses reprises dans la presse mais c'est un sujet polémique.

Une discussion tendue a eu lieu entre Monsieur le Maire et Monsieur Fribourg. Ce dernier n'a pas apprécié les propos du secrétaire de l'ADPSO qui a indiqué dans son rapport moral vouloir un port libre à la circulation et aux animations comme à Larros à Gujan Mestras ou cohabitent en toute tranquillité, les usagers, les professionnels, les touristes et le monde associatif

Le débat fut tendu, le Maire a expliqué que la mairie s'était substitué aux associations d'ostréiculteurs pour faire des travaux sur la digue de la maline qui menaçait de se s'écrouler et qu'il était en droit de demander le remboursement des 58 0000 € investis.

Le Président des ostréiculteurs a indiqué que les résidents du quartier du Canalot devraient également participer aux travaux et a fait reproche au Maire d'envisager une fermeture du port si le remboursement de la somme n'était pas effectuée.

Après un long échange quand même relativement courtois, Monsieur le Maire indiqua que le port testerin appartient aux testerines et aux testerins et qu'il doit être ouvert dans sa totalité tout en respectant le travail des professionnels de l'ostréiculture.

Il semblerait qu'une tacite entente devrait avoir lieu puisque déjà le petit train qui fut interdit de circuler en 2022 à l'intérieur du port devrait cette année pouvoir le faire. Affaire à suivre dès cet été.

Monsieur Picard, bénéficiaire d'une cabane AOT sur l'avenue Ovide Rousset s'est dit surpris du faible don de 25 000 € effectué par l'Union des Bateliers Arcachonnais (UBA) pour la reconstruction de la cabane « Tchanquée ». Vu les recettes que génèrent les deux cabanes de l'île aux Oiseaux, le don de l'UBA aurait dû être beaucoup plus important.

Monsieur Aignan, un habitant de l'avenue des Ostréiculteurs trouve anormal qu'un parapet soit installé tout le long de cette voie côté port qui semblerait cacher, aux résidents, la vue sur la darse Est et sur l'espace portuaire en général.

Il lui fut répondu que cette sécurité était indispensable sur cette voie et que le projet serait finalisé comme annoncé.

Monsieur Junjaud demanda pourquoi les Prés Salés Ouest étaient restés plusieurs semaines sans eau de mer. S'il semble que c'est un problème d'écluse et de manutention des éclusiers, il n'a pas obtenu de réponse en l'absence de Monsieur le Maire lequel avait en cette fin de réunion des impératifs à respecter. La question n'a donc pas eu de réponse.

Monsieur Mulcey indiqua que pour cette année, les travaux de la halte nautique concernant la révision décennale des pontons d'amarrages des bateaux ont été effectués par le SMPBA qui suite à une entente avec la mairie en a pris la gestion. Le cout de ces travaux a été largement revu à la baisse au bénéfice des finances de la structure cazaline.